

## MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DURABLES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET LES COULÉES BOUEUSES

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRIME COMMUNALE

Coord	onnées du demandeur :				
Nom:			Prénom :		
				N° :	
	registre national :				
Droit s	sur l'immeuble ou la propr	iété (coc	her la mention utile):		
0	Propriétaire	0	Copropriétaire	<ul> <li>Usufruitier</li> </ul>	
0	Nus propriétaire	0	Emphytéote	<ul> <li>Locataire</li> </ul>	
Ü	rtus proprietaire	Ŭ	Linphyteote	o Escatan C	
0	Autres (Précisez):	•••••		•	
Ohiat	at data du ciniatua (				
Objet	et date du sinistre (cocher la	ou les mer	ntions utiles) :		
llna in	ondation par ruissellemen	t ou dáh	ordement a dégradé :		
	·		e rez-de-chaussée	a lo sous sol /	
0	La propriété	O L	e rez-ue-chaussee	<ul> <li>Le sous-sol (cave, garage,)</li> </ul>	
Date d	e survenance du sinistre :				



Descriptif succinct du dispositif / des aménagements envisagés :					
<u>Informations diverses :</u>					
Le dispositif / les aménagements sont effectués par (cocher la mention utile) mes soins / par une entreprise.					
Le cas échéant, spécifiez l'entreprise retenue :					
Le dispositif / les aménagements font l'objet d'une demande de permis ou d'autorisation préalable :					
OUI / NON Si oui, la demande a été introduite en date du :					
Le dispositif / les aménagements font l'objet d'une autre prime / aide financière :					
OUI / NON Si oui, auprès de quelle(s) institution(s) et pour quel montant :					
Documents à joindre :					
Une copie recto-verso de la carte d'identité du demandeur					
• La preuve d'un droit réel sur l'immeuble ou la propriété. Pour les locataires, une autorisation écrite du					
<ul> <li>propriétaire. Pour les copropriétés, un document d'accord de tous les copropriétaires.</li> <li>Les documents attestant du sinistre et des dégâts occasionnés (photos, documents d'assurance,).</li> </ul>					
<ul> <li>Les documents attestant du sinistre et des dégats occasionnes (photos, documents à assurance,).</li> <li>Un devis et une description détaillée du projet envisagé.</li> </ul>					
Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes du règlement communal de « Prime pour la mise en place de dispositifs durables de protection contre les inondations et les coulées boueuses ».					
Je déclare que toutes les données fournies dans le présent formulaire sont sincères et véritables.					
Je m'engage à maintenir le dispositif pour lequel une prime a été obtenue en parfait état de fonctionnement					
et à ne pas le vendre indépendamment de l'immeuble.					
Fait à Hannut, le Signature du demandeur :					
Le formulaire et ses annexes doivent être adressés par courrier postal ou par mail aux coordonnées ci-					
dessous:					

Ville de Hannut Rue de Landen 23 4280 HANNUT

primeinondation@hannut.be

Protection des données à caractère personnel : les données vous concernant sont traitées par la Ville de Hannut afin de répondre à votre demande de prime. Elles font également l'objet d'un traitement à des fins statistiques, duquel aucune donnée identifiable ne ressort. Aucunes données ne sont partagées avec des tiers. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans dans le logiciel de gestion à partir de la date d'introduction de votre demande. La commune est cependant tenue d'archiver les pièces justificatives durant une période de 30 ans, mais dont l'accès est strictement limité. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données en envoyant un mail à doo@hannut.be ou en adressant un courrier à l'administration à l'adresse Rue de Landen 23 à 4280 HANNUT.

